



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

taxe professionnelle

Question écrite n° 6803

Texte de la question

M. Guy Drut demande à M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie s'il envisage de proposer prochainement une réforme de la taxe professionnelle. Il est en effet nécessaire de revoir cet impôt qui pénalise l'emploi, tout en garantissant les ressources qu'il apporte aux collectivités locales.

Texte de la réponse

La réforme de la taxe professionnelle est effectivement l'une de celles envisagées par le Gouvernement. Elle s'inscrit dans le cadre plus global de la réflexion sur la fiscalité directe locale menée en 1998.

Données clés

Auteur : [M. Guy Drut](#)

Circonscription : Seine-et-Marne (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6803

Rubrique : Impôts locaux

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 novembre 1997, page 4135

Réponse publiée le : 13 avril 1998, page 2076